

# LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



**Samedi, le 23 novembre 2019**

**68 COLMAR**

## 1. OUVERTURE ET BIENVENUE

Monsieur Hugues SENGER ouvre la séance à 14h40.  
Il remercie les membres présents et tout particulièrement les invités :

M. Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand-Est,  
Valérie BELLENOUE, représentant de la FFTir,

Avant de débiter les travaux, il demande à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire de nos disparus portés à la connaissance de la LRTA.

## 2. APPROBATION DE L'AG ORDINAIRE DU 24 NOVEMBRE 2018

Le procès-verbal de l'AG ordinaire du 24 novembre 2018 a été adressé à tous les membres le 23 octobre 2019 et publié sur le site internet de la LRTA.

Aucune remarque, n'est parvenue au secrétariat de la LRTA, ni présentée à ces assises.

L'assemblée générale adopte le procès-verbal, à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

## 3. NOMINATION DES SCRULATEURS

Se présentent :

- 02664520 - M. ZIBOLT Didier - 0168004 - A.T. B.T CERNAY
- 03265296 - M. RIEDLER Gilles - 0168005 - L'ARQUEBUSE
- 03265283 - M. GRAVELINE Régine - 0168447 - C.T. SAINT-ETIENNE

L'assemblée générale accepte les scrutateurs à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

## 4. VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Le secrétaire général procède à la vérification des présences par l'appel des sociétés, membres de la LRTA.

A l'issue de l'appel, **84** sociétés de tir sur 99 sont représentées, réunissant **285** voix sur 320 possibles.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

## 5. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'ORIENTATION

Le Président présente son rapport en remerciant les clubs de COLMAR, à savoir, dans l'ordre d'immatriculation fédéral, COLMAR EGALITAIRE et COLMAR 1889, pour la qualité de leur accueil et l'organisation logistique de ces assises, comme exemple de mutualisation et de coordination territoriale, même sans convention mutuelle de développement, mais avec de vrais réalisations et d'entre-aides.

Il rend hommage aux Présidents de clubs, souhaitant la bienvenue aux président(e)s nouvellement élus, pour leur engagement quotidien dans leur club, leur proximité auprès des licenciés, et leurs efforts pour suivre la ligne politique de la LRTA, et de la FFTir. Son intervention présente le bilan d'une année d'activité, les perspectives de développement pour les années à venir.

Dans son allocution, il rappelle l'importante augmentation du nombre de licenciés qui oblige à repenser la gouvernance des clubs afin d'accueillir les nouveaux arrivants.

Il porte l'accent sur la nécessité d'investir soit sur les clubs existants soit de se lancer dans un projet de construction de stand de tir régional. Dans les 2 cas, cela passera par l'augmentation de la cotisation ligue sur les licences adultes.

Le Président rappelle les résultats de l'enquête patrimoniale qui a été conduite, la menace de disparition des stands de tir existe, nous devons anticiper.

Propriétaire Terrain	Propriétaire Murs	Propriétaire du matériel	Taux de réponse
10	24	44	80%

La majeure partie des stands de tir ont environ 40 ans d'âge. Pendant ces 40 années, peu de clubs de tir ont mis de l'argent de côté pour moderniser leurs installations.

L'évolution de la gouvernance des clubs et la pratique compétitive sont les enjeux majeurs du développement et de la survie « à terme » des clubs.

L'évolution des licences :

Saison	Licenciés	%	FFTir	
2011/12	6 913	5,1%	164 500	
2012/13	7 326	6,0%	171 400	4,2%
2013/14	7 753	5,8%	182 001	6,2%
2014/15	8 174	5,4%	201 494	10,7%
2015/16	8 932	9,3%	219 970	9,2%
2016/17	9 554	7,0%	223 990	1,8%
2017/18	9 657	1,1%	226 667	1,2%
2018/19	9 688	0,3%		
22/11/2019	9 297	-4,04%	207 000	-8,7%

	2012-13		2013-14		2014-15		2015-16		2016-17		2017-18		2018-19	
jeunes	766	11%	732	9%	711	9%	730	8%	735	8%	797	8%	735	8%
Adultes	6 541	90%	7 018	91%	7 463	91%	8 202	92%	8 819	92%	8 860	92%	8 953	92%
Total	7 307	100%	7 750	100%	8 174	100%	8 932	100%	9 554	100%	9 657	100%	9 688	100%

Jeunes	766	11%	732	9%	711	9%	730	8%	735	8%	797	8%	735	8%
>20 à 45 ans	2 385	33%	2 577	33%	2 850	35%	3 265	37%	3 544	37%	3 384	35%	3 289	34%
>45 ans	4 156	57%	4 441	57%	4 613	56%	4 937	55%	5 275	55%	5 476	57%	5 664	58%

Femmes	642	9%	687	9%	716	9%	772	9%	870	9%	884	9%	940	10%
Hommes	6 665	91%	7 063	91%	7 458	91%	8 160	91%	8 684	91%	8 773	91%	8 748	90%

Total	7 307	100%	7 750	100%	8 174	100%	8 932	100%	9 554	100%	9 657	100%	9 688	100%
-------	-------	------	-------	------	-------	------	-------	------	-------	------	-------	------	-------	------

Le Président souligne la stabilité dans la croissance.

Progression des 20-45 ans, stabilité du nombre de jeunes et des féminines.

La commission féminine a été relancée.

Le président remercie les bénévoles et les clubs qui ont œuvrés en ce sens et particulièrement Isabelle CROMLIN, Emmanuelle SABLON, Wittenheim, Colmar, RCS, etc. et l'UNSS avec A. BISTON et Pauline JUNG.

Il souligne la dynamique de recrutement, et l'attractivité du tir, mais la faiblesse de la fidélisation. Le tir vit dans une certaine opulence, mais doit prendre le virage de la fidélisation, afin d'augmenter le nombre de licenciés.

	Création	Renouvellement	Total	Création N	Renouv. N/N-1
2011/11	851	5726	6577	13%	
2011/12	1064	5849	6913	15%	89%
2012/13	1190	6138	7328	16%	89%
2013/14	1220	6533	7753	16%	89%
2014/15	1298	6876	8174	16%	89%
2015/16	1519	7413	8932	17%	91%
2016/17	1514	8040	9554	16%	90%
2017/18	1184	8472	9656	12%	89%
2018/19	1085	8603	9688	11%	89%
	<b>10925</b>				

Il rappelle que les clubs de 1er niveau et les suivants sont toujours ceux qui investissent dans le développement sportif, les compétences de leurs entraîneurs, les animateurs qui accueillent les licenciés, et l'ensemble de leurs bénévoles.

1 club se détache davantage cette année Harthouse-Haguenau, mais les autres clubs ont plus de densité : Sélestat aux Armes Anciennes, Sierentz le centre d'entraînement régional, RCS qui confirme, Kaltenhouse toujours présent avec ses jeunes et CdFDC, Lingolsheim, Cernay toujours présent au tir plateau tant sur plan national et international.

46/99 clubs ont présenté 283 / 9688 athlètes aux championnats de France.  
17 clubs ont réalisé 70 podiums.

Soulignant la capacité de mobilisation autour des Championnats de France de Clubs, déterminants pour le positionnement vis-à-vis d'autres sports pour l'obtention des subventions toujours existantes à la Région Grand-Est.

Le Président rend hommage aux tireurs qui se mobilisent pour cette compétition de 1ère importance, alors qu'ils n'ont que peu de chances d'accéder aux podiums dans les autres compétitions.

Il relève la razzia de Cernay au plateau, la résistance de Harthouse, le sursaut de Kaltenhouse, la renaissance du RCS, Bischoffsheim toujours présent, et Saint-Etienne Mulhouse qui se glisse aussi dans ce groupe.

Le Président aime à rappeler que les EdTir et les jeunes passent et ne restent pas toujours, mais les bienfaits du tir sportif sur la « construction de l'enfant » et son schéma mental est un atout pour toute leur vie !!!! ... dit le médecin de l'ARS !

Le Président souligne le passage aux catégories d'âge supérieures de beaucoup de jeunes des EdT. Les résultats de l'arrivée d'une nouvelle génération qui réaffirme le statut de l'Alsace : alimenter les collectifs et pôles nationaux.

Il rappelle l'importance de la proximité des compétitions pour encourager une participation massive des jeunes et des clubs. Les efforts à réaliser pour participer aux CdF des EdT qui sont souvent éloigné. Prochainement ce championnat se déroulera à Besançon.

Une question ouverte : faut-il revoir la formule de la Fête des Écoles de Tir ?

Le sport scolaire est un tremplin et en enjeux de tout premier plan pour le tir, pour nous tous. La paratir a été une attraction parmi les jeux d'éveil organiser par la FFTir avec l'aide de l'encadrement alsacien lors aux championnats de France EdT à Colmar.

L'Alsace participe à l'effort important pour intégrer le paratir : formation d'initiateurs, arbitre, médecin, accompagnant, et leur participation à la coupe du monde paratir en septembre 2018 au CNTS.

*Je rappelle que Raphael VOLTZ est tireur français paratir le plus titré avec ses 4 médailles Paralympiques.*

Le Président rappelle que tous les clubs engagés dans la pratique compétitive et/ou qui se développent ont préalablement investis dans la formations d'animateurs et d'initiateurs de club. Les 1ers signes démontrent la même logique dans la pratique de loisir. Il faut occuper les tireurs pour éviter qu'ils s'ennuient très vite. Pour cette raison, il faut des animateurs qui les prennent en charge. Il faut beaucoup d'animateurs pour leur permettre de s'investir petitement et de plein gré, et éviter d'imposer un sacerdoce à des candidats désignés d'office.

L'investissement humain est déterminant dans l'accueil et la fidélisation des nouveaux licenciés. Le nombre d'actifs n'est pas uniquement le reflet de la réalité, car l'équilibre entre la formation permanente et la vie est difficile à trouver. Par conséquent, il est d'autant plus nécessaire de former nos licenciés.

De plus, afin de mettre tout le monde dans les mêmes conditions, de partager un état d'esprit, rien de mieux que de proposer une formation à vos licenciés. Les candidats se retrouveront tout d'abord lors une après-midi de positionnement, qui permet de savoir pourquoi les candidats s'inscrivent à cette formation, d'encourager ceux qui viennent chercher ce que nous pouvons offrir, je dis bien offrir car la formation est tout d'abord gratuite, et ensuite notre ETR est vraiment généreuse, et de réorienter ceux qui cherchent ce que la LRTA et la FFTir ne peuvent leur proposer. Nous menons une action très particulière, avec un groupe de 9 personnes issues du même club, qui pratiquait exclusivement le tir de loisir. L'objectif partagé entre la direction du club et la LRTA est de s'orienter vers une pratique plus moderne, sécurisée, compétitive sans compétition pour autant.

	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/2019
Nbr de sujets	10	18	15	12	13	15	14	14
Nbr de jours de formation	21	40	37	34	31	30	25	31
Nbr de personnes	81	152	124	103	100	131	136	80
Nbr d'émargements	116	239	214	157	171	187		98
Nbr de formateurs total	214	241	270	290	285	290	325	355
Nbr de formateurs actifs	128	156	191	198	195	188	223	251

Le Président liste les principales réussites et les sujets sensibles ainsi que l'évolution lente de la dynamique en cours suscitant joies, satisfactions, frustrations, ...

#### Territorialisation :

Alsace en tête de réseau du COCOTIR-GE

Reconduction convention Région Grand-Est : 34000/an dont 17500/an euro pour l'Alsace

#### Projets de développement :

Ingwiller, Sierentz/Altkich/St-Louis, Ostwald, RCS, Dambach, Riedisheim, ...des initiatives à méditer

#### Toutes les autres actions et le quotidien :

site web, ETR, gestion sportive ainsi que tout le travail en commission, et dans les clubs

#### Mais aussi :

Contraintes et évolutions de législation (armes, plomb, etc.)

Formations et renouvellement des dirigeants

Déménagements et disparitions de stand de tirs

Le Président résume un bouleversement institutionnel jamais imaginé auparavant.

Décret 2018-542, du 29 juin 2018 ->annonce texte complémentaire

Découverte n'est pas initiation.

ITAC: Interrogation tir d'initiation -> initiation et visiteurs ->accueil

Retranscription du droit européen

L'organisation des territoires ->les 1ers effets négatifs ?

La loi NoTRE : 1 Région, 3 ligues...obligation légale, dérogation...en cours

Schéma Régional de Développement du Sport

Collectivité Européenne d'Alsace et son impact sur la Région Grand Est

## Financement du sport ->encore beaucoup d'incertitude

La fin de l'Etat tutélaire : « service publique » vers « l'utilité publique »

Disparition du CNDS ->Agence nationale du sport: 350 M€

Haute performance & Développement des pratiques

Etat, mouvement sportif, collectivités territoriales, secteur privé

## Gouvernance du sport ->reporté à 2025

Limite d'âge, non-cumul, scrutin direct par les clubs...et le CIO!

### • Axes majeurs nouveaux

- Formation des bénévoles
- Mutualisation CdT67/CdT68/LRTA
- Innovation
- Défis majeurs
- Moderniser les installations et les équipements
- Cibler les publics spécifiques
- Réussir les innovations
- Conclusion
- Identification des territoires & décentralisation
- Concertation, ententes et mutualisation
- Evolution dans la perspective du nouveau modèle sportif français

### Poursuivre LRTA 2021 & Territorialisation : réussir le Grand Est du Tir

Droit de détention & homologation

Développement de la pratique ludique et scolaire

Capacité d'accueil & de compétition

### Réussir les innovations

67/68/LRTA : rationaliser l'administration et le fonctionnement

Clubs : évolution des mentalités & gouvernance

Le Président rappelle que lors des 4 dernières AG (depuis Altkirch en 2015) il explique le pourquoi, et la nécessité le moment venu d'augmenter la part ligue des cotisations.

« nous nous sommes dans une tendance irréversible d'augmentation sensible des montants des cotisations, en raison de la disparition progressive des financements publics, et de la nécessité d'investir dans les installations et le développement (ex: normes, développement des capacités d'accueils, etc.). »

Pour ces mêmes raisons, il demande aux participants à cette AG d'accepter une augmentation de 3 euros de la part adulte affective en septembre 2021, et un possible augmentation de 2 euros en 2022 ou dans les années qui suivent. L'augmentation de 3 euros vise à compenser la baisse des financements publics, alors que l'augmentation à suivre visera à maintenir la capacité de financement des investissements de développement de la LRTA.

2019/20	En cours	FFT	LRTA	Cdt67	Cdt68	Total 67	Total 68
	Adulte	58	16	10	10	84	84
	Jeune	39	3	1	1	43	43
	Club	80	8	-	-	88	88

  

2020/21	Augmentation	FFT	LRTA	Cdt67	Cdt68	Total 67	Total 68
	Adulte	2	3	-	-	5	5
	Jeune	2	-	-	-	2	2
	Club	-	-	-	-	-	-

  

2020/21	A venir	FFT	LRTA	Cdt67	Cdt68	Total 67	Total 68
	Adulte	60	19	10	10	89	89
	Jeune	41	3	1	1	45	45
	Club	80	8	-	-	88	88

### Cotisation 2020/21: augmentation FFTir & LRTA

CNTS: inauguration, compétitions, construction du stand finale

Remerciement à la Région, les communes,...

Compensation baisse des subventions publiques

Tendance >>irréversible >>suppression

Investissement 4 à 5 euros/adultes + grands projets

Le Président explique l'évolution des 2 sources de subventions qui baissent : le CNDS, et l'aide à l'emploi. La 3eme source de subvention est la Région Grand Est qui verse chaque année 17616,71 euros par an ; cette subvention est acquise jusqu'en 2021. Le reversement par la FFTir de la part du montant des licences de 20% à 15% n'intervient que pour la saison en cours.

Le Président explique que, toutes choses égales par ailleurs, les subventions publiques baissent de 25 000 euros par an, entre la période 2016/2020, et 2021/2024.

Cette baisse était certes totalement prévisible, mais surtout elle n'est pas compensée par l'augmentation du nombre de licenciés. Il rappelle notre objectif de 10000 licenciés en 2020, que nous pensions dépasser largement et facilement lors du lancement du plan Alsace2020, il y a presque 8 ans, alors que nous ne l'atteindrons que péniblement, en raison du tassement de l'augmentation de ces mêmes licenciés. *C'est bien là, une des principales raisons, de mes appels répétés, encore aujourd'hui, à faire évoluer l'organisation des clubs afin d'accueillir davantage de licenciés, et de davantage fidéliser les quelques 1000 licenciés que nous perdons chaque année.*

Le Président rappelle le cœur du message de la LRTA et de la FFTir vers les clubs martelant les messages forts diffusés ces dernières années. Il insiste sur la vigilance face aux pratiques déviantes qui peuvent à tout moment remettre en cause la pratique du tir, et l'accès aux détentions d'armes à titre sportif pour les licenciés alsaciens et de la FFTir. La LRTA et la FFTir ont défendus âprement les licenciés détenteurs d'armes de catégories B4 dans le Haut-Rhin, pendant l'hivers 2015/2016; l'énergie considérable déployée ne doit pas être gâchée en raison de quelques individus malveillants/inconscients. La note de la FFTir aux clubs du 7 octobre 2012 (disponible sur le site web de la LRTA) contre la pratique des NTTC et des activités commerciales au sein des clubs. *Il appartient à chacun d'être vigilants et de dénoncer ces pratiques.*

Éviter le piège de l'immobilisme face à l'incertitude & agressions.

Action & combativité pour prendre en main NOTRE AVENIR

Déploiement LRTA2020

*Budget d'investissement volontariste pour 2015 et 2016 >>2017/20*

*Modernisation(s) ou construction de stand de tir*

Gouvernance des clubs

*Investissement & mutualisation technique et humaine*

*Équilibre loisir/compétition & élargissement horaires d'ouvertures*

Homologation & tir contrôlé ->message des autorités

*Respect des délais de renouvellement*

*Refus des déviances : collectionneurs, NTTC, etc.*

Attention :

*Le Président reprends le message récent de la LRTA et de la FFTir vers les clubs :  
AG de club avant l'AG du CDT67/68*

*Nouvelle édition du Manuel du Tir Sportif*

*Renseigner de le numéro et date de création du registre des associations, au Tribunal  
d'Instance sur la fiche club dans ITAC (cf. cadre « Préfecture »)*

*Le Président annonce son intention demander à l'AG de 2020 de renouveler son mandat afin  
de poursuivre son engagement et celui de l'équipe qui l'entoure en 2020-2024. Son action  
sera focalisée sur les points suivants :*

*i) Re conduite du noyau dur de l'équipe de la LRTA*

*ii) Proximité avec les clubs et les dirigeants*

*iii) La réalité du nouveau modèle sportif français et la nécessaire adaptation des clubs de tir*

*iv) Le programme du CIO pour Paris 2024 et Los Angeles 2028 : après l'égalité des genres  
pout Tokyo2020, suivent le développement de la pratique des jeunes pour 2024, puis la  
pratique en milieu urbain pour 2028 et ses conséquences lourdes sur la pratique du tir ; ces  
différentes étapes annonces es contraintes fortes auxquelles la pratique du tir devra  
s'adapter, en terme de gouvernance, d'investissement financier et humain.*

Fin d'attention

En conclusion :

- Poursuite du Projet LRTA 2020.
- Priorités 2014/15 ->2015/2016 >>2017/21
  - Formation des dirigeants, des trésoriers
  - Maillage territorial -> Grand Est et prémices de la Collectivité Européenne d'Alsace
  - Numérisation -> digitalisation du LRTA / Cdt67 / Cdt68
  - Actions de communication ... ?
  - Convention de développement Clubs / LRTA2020
  - Droit de détention et homologation.

## 6. RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier Général, M. Denis BANGEL, commente le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2018-2019. (*Voir en annexe*).

L'Assemblée demande que l'intitulé de la ligne budgétaire 625 7 "Mission et Réceptions" soit renommée en "Mission et représentations".

## 7. RAPPORT DES RÉVISEURS AUX COMPTES

M. Jean-Georges HAEUSSLER présente le rapport des réviseurs aux comptes établi le 20 novembre 2018 à (68) GUNSBACH, par :

Titulaires :

- 02510922 - M. Jean-Georges HAEUSSLER - 0168223 - S.T. GUNSBACH.
- 82444065 - M. Gilbert REMPP - 0167442 - S.T. WISSEMBOURG.

Suppléants :

- 03284362 - Mme. Elisabeth MANGIN - 0168003 - A.C.S. PEUGEOT CITROEN MULHOUSE.
- 00945605 - M. Frédéric HAUTVAL – 0168297 – ATCR GUEBWILLER

En présence de M. Denis BANGEL, Trésorier et de M. Roland DEBENATH Président de la Commission Régionale des Finances.

Les réviseurs aux comptes félicitent le Trésorier et proposent à l'assemblée, de donner quitus au Trésorier.



## 8. BUDGET PRÉVISIONNEL

Le Trésorier Général, M. Denis BANGEL, présente le budget prévisionnel 2019-2020.  
(Voir en annexe).

## 9. DÉCHARGE AU TRÉSORIER

L'Assemblée Générale donne décharge au Trésorier à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

## 10. DÉCHARGE AU COMITÉ

L'Assemblée Générale donne décharge au Comité, à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

## 11. ELECTIONS

### RÉVISEURS AUX COMPTES 2010-2020

Se présentent,

Titulaires :

- 02510922 - M. Jean-Georges HAEUSSLER - 0168223 - S.T. GUNSBACH.
- 82444065 - M. Gilbert REMPP - 0167442 - S.T. WISSEMBOURG.

Suppléants :

- 00945605 - M. Frédéric HAUTVAL – 0168 – A.T.C.R. GUEBWILLER
- 03284362 - Mme. Elisabeth MANGIN - 0168003 - A.C.S. PEUGEOT CITROEN MULHOUSE.

L'Assemblée Générale accepte les candidats à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

### DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFTIR

Se présentent :

1<sup>er</sup> délégué : 00600038 - M. Hugues SENGER – 0167116-AMITIE LINGOLSHEIM

2<sup>ème</sup> délégué : 00629171 - M. Freddy KRUMM - 0167393 - S.G.T. NIEDERBRONN

Suppléant : 82487411 - Isabelle CROMLIN 0168341 - S.T. 1889 COLMAR

Suppléant : 03284163 - Gilles BOURGES - 0168062 - S.T. SIERENTZ

L'Assemblée Générale accepte les candidats à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le scrutin à bulletin secret.

## 12. DÉFINITION DES TAUX DE COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

### COTISATIONS LICENCES – PART RÉGIONALE

**Licence « A » adulte : AUGMENTATION de la part Ligue de 3€.**

Pour le **Bas-Rhin** et pour le **Haut-Rhin** : **89€**

*Pour mémoire : FF-TIR = 60€ ; LRTA = 19€ et CDT'67 = 10€*

**Licence « B » jeune : PAS d'augmentation de la part Ligue.**

Pour le **Bas-Rhin** et pour le **Haut-Rhin** : **40€**

*Pour mémoire : FF-TIR = 41€ ; LRTA = 3€ et CDT'67 ou CDT'68 = 1€*

**Cotisation Société: PAS d'augmentation de la part Ligue.**

Pour tous les clubs du **Bas-Rhin** et du **Haut-Rhin** : **88€**

*Pour mémoire : FF-TIR = 80€ ; LRTA = 8€*

L'Assemblée Générale décide, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret, de l'augmentation de la part régionale pour les licences "A" avec 283 voix POUR et 4 voix CONTRE, représentées par 2 clubs (0168009 – 0168020).

#### **ABSENCE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

*"Tout club non représenté aux Assemblées Générales par un de ses membres dûment mandaté, sera redevable de : **100€** au titre de la participation aux frais d'assemblée.*

*Les sommes ainsi perçues seront intégrées dans les lignes budgétaires réservées aux jeunes."*

L'Assemblée Générale accepte le montant redevable pour absence aux assemblées générales, à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

#### **RETARD DE PAYEMENTS DES DUS**

*Les retards de paiement feront l'objet d'une majoration de **10%** du montant des dus en sus, pour frais de suivi des dossiers, pour tout retard de paiement.*

*Le retard de paiement est constaté dans un délai de 2 mois après l'édition de la facture.*

*Après 2 rappels écrits, espacés de 30 jours, toute facture non honorée par un club, le Président de la LRTA proposera au Comité Directeur, le gel administratif à l'encontre du club défaillant jusqu'au paiement intégral des sommes dues.*

*Les CDTir'67 et 68, après délibération de leur Comité Directeur respectif, pourront saisir le Président de la LRTA en vue de demander le gel administratif à l'encontre du club défaillant en application des règles ci-dessus.*

*Les sommes ainsi perçues seront intégrées dans les lignes budgétaires réservées aux jeunes.*

L'Assemblée Générale accepte la majoration pour retard de paiement, à l'unanimité des voix présentes, sans abstention ni opposition, par vote à main levée, sans qu'aucun membre ni aucune voix ne demande le vote à scrutin secret.

### **13. VŒUX ET SUGGESTIONS**

Aucun vœux ni suggestion n'est parvenu au secrétariat de la LRTA.

### **14. INTERVENTION DES INVITÉS**

Mme Valérie BELLENOUE, directrice des équipes de France de la FFTir et directrice Haute Performance à l'Agence Nationale des Sports, fait part des quotas obtenus à ce jour par le Tir pour les JO2020 à Tokyo. 9 quotas pour les athlètes valides et 5 pour les athlètes paralympiques.

Elle rappelle l'importance des clubs qui sont le creuset nécessaire pour atteindre ce niveau.

Mme BELLENOUE informe de la candidature du Ball-Trap Cernay dans le cadre de TERRE DE JEUX 2024 comme Centre de Préparation Olympique.

M. Jean-Marc HAAS-BECKER, président du C.R.O.S. Grand-Est fait part de l'évolution en cours du changement de la planète SPORT, soulignant la nécessité d'adaptation.

Le président présente la répartition des opérateurs du mouvement sportif qui se décline par 30% pour l'état, 30% pour les collectivités, 30% pour le mouvement sportif et 10% pour les opérateurs privés.

Rappelant la brutale réduction de la voilure des subventions, la réforme des Fédération au travers de la parité intégrale et le suffrage direct des club, M. HAAS-BECKER dresse le tableau des changements à venir en y incluant la réforme régionale avec la conférence régionale des sports en janvier 2020.

Il souligne l'importance du rôle du mouvement sportif où l'existence des associations est primordiale et la réorganisation du financement du sport qui passera par le pratiquant et les acteurs économiques.

Il félicite les acteurs du Tir Alsacien pour tout le travail qu'ils réalisent tout au long de l'année.

## 15. DIVERS

L'Assemblée Générale 2020 tiendra ses assises à le Maison Départementale des Sports du Bas-Rhin.

## 16. REMISE DES DISTINCTIONS

Le Secrétaire Général de la LRTA, Roland Debenath, rappelle la liste des licenciés auxquels la LRTA ou la FFTir a décerné une médaille honorifique, au titre du bénévolat effectué au sein de leur club d'appartenance.

### MEDAILLES JEUNESSE, SPORTS ET ENGAGEMENT ASSOCIATIF 2019:

#### Bronze

LIEBIS Viviane	SIERENTZ
MICHALOWICZ Daniel	UORRM Tir

#### Argent

MULLER Roland	KAYSERSBERG
---------------	-------------

### MERITES FEDERAL 2019

#### Mérite Fédéral "CHEVALIER" - Bronze

DEBENATH Roland	CERNAY
LIEBENGUTH Jean-Pierre	CERNAY
NYCZ Margaux	C.T.S.A.R.

#### Mérite Fédéral "OFFICIER" - Or

WENGER Pierre	CERNAY
---------------	--------

### INSIGNES HONORIFIQUES LRTA

#### 6 Femmes - 49 Hommes

#### BRONZE :

BADER Roland	ESCHENTZWILLER
BALTZER Philippe	INGWILLER
BAUMGRATZ Sébastien	WUENHEIM
BECOULET Réjane	ORBEY
BLEU Jean Paul	KAYSERSBERG
BOND Corine	CERNAY
CRIQUI Alain	INGWILLER
EHRHART Gérard	GUNSBACH
FRAMBOURG Bernard	KAYSERSBERG
FUCHS Claude	KAYSERSBERG
HALLER Christophe	COLMAR 1889
HERRMANN Alain	GUNSBACH
KAYSER Bruno	KAYSERSBERG
KRAUTH Isabelle	GUNSBACH
LALLEMAND Michel	GUNSBACH
LE SAINT Franck	KAYSERSBERG
MATHIS Philippe	BARR
MENOTTI Hubert	ORBEY
MEYER Marie-Angèle	COLMAR 1889
MORAND Katia	ESCHENTZWILLER
MULLER Roland	KAYSERSBERG
PILZ Christophe	KAYSERSBERG
RUETSCH Serge	ESCHENTZWILLER
SIEGLER Gérard	KAYSERSBERG
SPRINGINSFELD Vincent	ESCHENTZWILLER
SUTTER Roland	ORBEY

**ARGENT:**

BAUMGRATZ Céline  
CAMPANATTO Michel  
FRANK Alfred  
GRAVELINE Régine  
HELL Roland  
MAHLER Georges  
OLRY Thierry  
PUSCHMANN Jean Louis  
SORET Mikaël  
SPIESER Marc  
ZINDY Florian

WUENHEIM  
SAINT-ETIENNE MULHOUSE  
GUNSBACH  
SAINT-ETIENNE MULHOUSE  
TSM  
TSM  
GUNSBACH  
COLMAR 1889  
SAINT-ETIENNE MULHOUSE  
GUNSBACH  
ESCHENTZWILLER

**Or:**

EYMANN Louis  
HAEUSSLER Jean Georges  
KLUKASZEWSKI Michel  
LEDERMANN Andrée  
LEDERMANN Gilbert  
SCHEER André  
SCHUTZ Claude

COLMAR 1889  
GUNSBACH  
COLMAR 1889  
WUENHEIM  
WUENHEIM  
INGWILLER  
ESCHENTZWILLER

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'assemblée générale à 17h50, conviant les participants ainsi que les invités à partager le verre de l'amitié.

Fait à Colmar, le 23 novembre 2019.

Hugues SENGER

Président de la LRTA



Roland DEBENATH

Secrétaire de séance



**ANNEXES:**

- Compte d'exploitation et bilan 2018-2019 / Budget prévisionnel 2019-2019